



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 JUIN 2026**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 39

Mis en ligne le : 05/06/2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq du mois de juin à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Présents : M. GACHON - M. AMAR - Mme ATTAF - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme CUILIERE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA - M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW - Mme CHABROL - Mme BIRON - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - Mme MERAKCHI - M. HANACHI - M. COPPENS - M. WAHARTE - M. GAUDE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA - Mme NIETO

Pouvoirs : M. GACHET à M. WAHARTE

Absents :

Secrétaire de séance : M. SAHRAOUI

OBJET : ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026 – DESIGNATION DES DELEGUES SUPPLEMENTAIRES ET DES SUPPLEANTS DE LA COMMUNE

N° Acte : 5.3

Délibération n°26-102

Le Conseil municipal de la commune de Vitrolles, réuni en séance publique le 5 juin 2026,

VU le Code électoral et notamment ses articles L.280 à L.293 et R.130-1 à R.148 ;

VU le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants ainsi qu'à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 avril 2026 portant indication du nombre de délégués et suppléants à désigner et à élire en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

CONSIDERANT qu'en application du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux par l'élection des sénateurs, les collèges électoraux sont convoqués le dimanche 27 septembre 2026 afin de procéder au renouvellement des mandats de sénateurs dans le département ;

CONSIDERANT qu'à cet effet, les conseils municipaux sont convoqués le vendredi 5 juin 2026, afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs ;

CONSIDERANT que dans les communes de plus de 30 000 habitants, tous les conseillers municipaux en exercice sont délégués de droit ;

CONSIDERANT que conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 27 avril 2026 portant indication du nombre de délégués et suppléants à désigner et à élire en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026, la commune de Vitrolles doit procéder à l'élection de 8 délégués supplémentaires et de 12 suppléants ;

CONSIDERANT que l'élection des délégués supplémentaires et des suppléants a lieu simultanément sur une même liste, au scrutin secret, sans débat, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel ;

CONSIDERANT que 3 listes de candidats ont été déposées auprès du Maire dans les délais réglementaires, soit :

- la liste : Ensemble Pour Vitrolles
- la liste : Vitrolles En Ordre
- la liste : Vitrolles Unie

CONSIDERANT que le bureau électoral:

- est présidé par le Maire Loïc GACHON
- comprend le secrétaire M. SAHRAOUI
- comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :
 - les 2 conseillers les plus âgés : M. PIQUET et Mme NERSESSIAN
 - les 2 conseillers les plus jeunes : M. COPPENS et M. HANACHI

CONSIDERANT les opérations de vote suivantes :

Nombre de votants : 39

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 39

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués supplémentaires	Nombre de délégués suppléants
Ensemble Pour Vitrolles	28	6	9
Vitrolles En Ordre	9	2	3
Vitrolles Unie	2	0	0

SONT DESIGNES

Délégués supplémentaires :

Pour la liste Ensemble Pour Vitrolles :

- Mme DESCLOUX Odette – M. De SOUZA Frédéric - Mme RIOUAL Françoise - M. MATHON Jean-Claude – Mme BEN-AMARA Iman-Nour- M. PERLES Jean-François

Pour la liste Vitrolles En Ordre :

- M. HOLL Christopher – Mme CONTICELLO Martine

Délégués suppléants :

Pour la liste Ensemble Pour Vitrolles :

- Mme ZEMOUR Floence – M. PORTE Henri-Michel – Mme MICHEL Marie-Claude – M. MONDOLONI Jean-Claude – Mme VECCO Stephanie – M. JACQUOT Maurice – Mme THIBAUT Marie- Thérèse - M. GRAND Marc – Mme INFANTES Maryline

Pour la liste Vitrolles En Ordre :

- M. RATSIMBAZAFY Heriniaina – Mme COMTET Marjorie – M. DESCOMBES-LAVOIX Jean-Marc

Le procès-verbal des opérations électorales est dressé publiquement et établi en trois exemplaires.

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 05 juin 2026

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



P. le Maire et par délégation

Le Directeur des Affaires juridiques
et Institutionnelles

M. HABASTIDA



